

Monsieur Frédéric COLOMBEL
CHEF D'ETABLISSEMENT
COLLEGE JEAN ROSTAND
1 RUE FERNAND TASSINE
40000 - MONT-DE-MARSAN

N/Réf. : SN/BAB/AT111708

Paris, le **30 NOV. 2011**

DEMANDE D'AVIS N° 1547464

A rappeler dans toute correspondance

Monsieur le Chef d'établissement,

J'ai bien reçu votre demande d'avis relative à un traitement de données à caractère personnel dont la finalité est : MISE A DISPOSITION DES USAGERS D'UN TELESERVICE DE L'ADMINISTRATION ELECTRONIQUE DENOMME E-SIDOC.

Je vous informe que l'avis de la CNIL sera réputé favorable le 24 janvier 2012 (article 28 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004).

L'acte réglementaire portant création du traitement (et dont le projet est joint au dossier de demande d'avis que vous avez adressé à la CNIL) devra être adopté et publié dans un recueil officiel, dans un journal spécialisé d'annonces légales ou dans le journal de l'établissement. Il est en outre souhaitable de compléter cette publication d'un affichage dans les locaux, d'une diffusion sur le site internet ou encore dans un bulletin d'information ou dans la presse locale.

Je vous rappelle que les personnes auprès desquelles sont recueillies des données à caractère personnel doivent être informées :

- de l'identité du responsable du traitement ou de son représentant,
- de la finalité poursuivie par le traitement,
- du caractère obligatoire ou facultatif des réponses et des conséquences à leur égard d'un défaut de réponse,
- des destinataires des données,
- de leur possibilité de s'opposer pour des raisons légitimes au traitement de leurs données,
- de leur droit d'accès et de rectification (article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004).

Enfin, les données traitées ne devront pas être conservées au-delà de la scolarité de l'élève.

Je vous prie, Monsieur le Chef d'établissement, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.



Sophie NERBONNE
Directrice adjointe des affaires juridiques,
internationales et de l'expertise